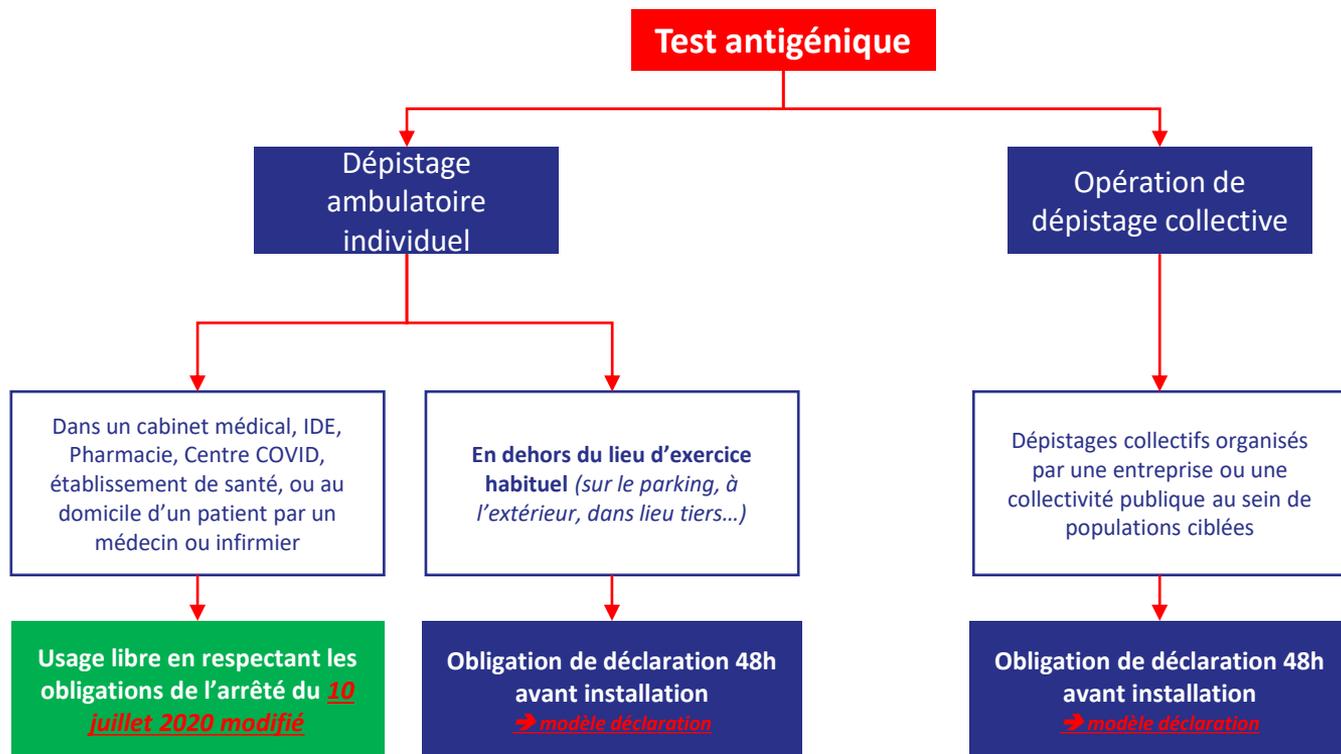


Test AntiGénique

Quand dois-je déclarer une opération de dépistage par test antigénique ?



Réaliser un test antigénique en dehors de mon lieu d'exercice :

- 48h avant, déclaration obligatoire auprès sur le site du [ministère de l'intérieur](#)

Réaliser un dépistage collectif par test antigénique :

- 48h avant, déclaration obligatoire auprès sur le site du [ministère de l'intérieur](#)